



RÉVISION DU SCOT DE LA BRESSE BOURGUIGNONNE

COMITE DE PILOTAGE

**DIAGNOSTIC TERRITORIAL ET ETAT
INITIAL DE L'ENVIRONNEMENT**

16 OCTOBRE 2025



COFINANCÉ
PAR L'UNION
EUROPÉENNE

RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE



OBJECTIFS DE LA RÉUNION D'AUJOURD'HUI



Recontextualiser les objectifs de la révision du SCoT



Présenter les principales évolutions du diagnostic à prendre en compte par rapport au SCoT 1 (évolutions territoriales + nouveaux attendus réglementaires)



Echanger autour des éléments de diagnostic à renforcer / consolider



Echanger sur les enjeux, et priorité pour la révision du SCoT (questions, suggestions, recommandations)



Rappel sur le calendrier global de la révision

01

Introduction

Contexte de la révision

01 | LES OBJECTIFS DE LA RÉVISION

Délibération prise le 30 septembre 2024

- Prescription d'un SCoT valant PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial) le 30 septembre 2024.
 - Choix d'intégrer **un volet AEC**
 - Nouvelles évolutions réglementaires : Loi portant évolution du logement de l'aménagement et du numérique (2018), ordonnance de modernisation des SCoT (2020), Loi Climat et Résilience (2021), Loi pour l'accélération de la production d'énergies renouvelables (2023)...

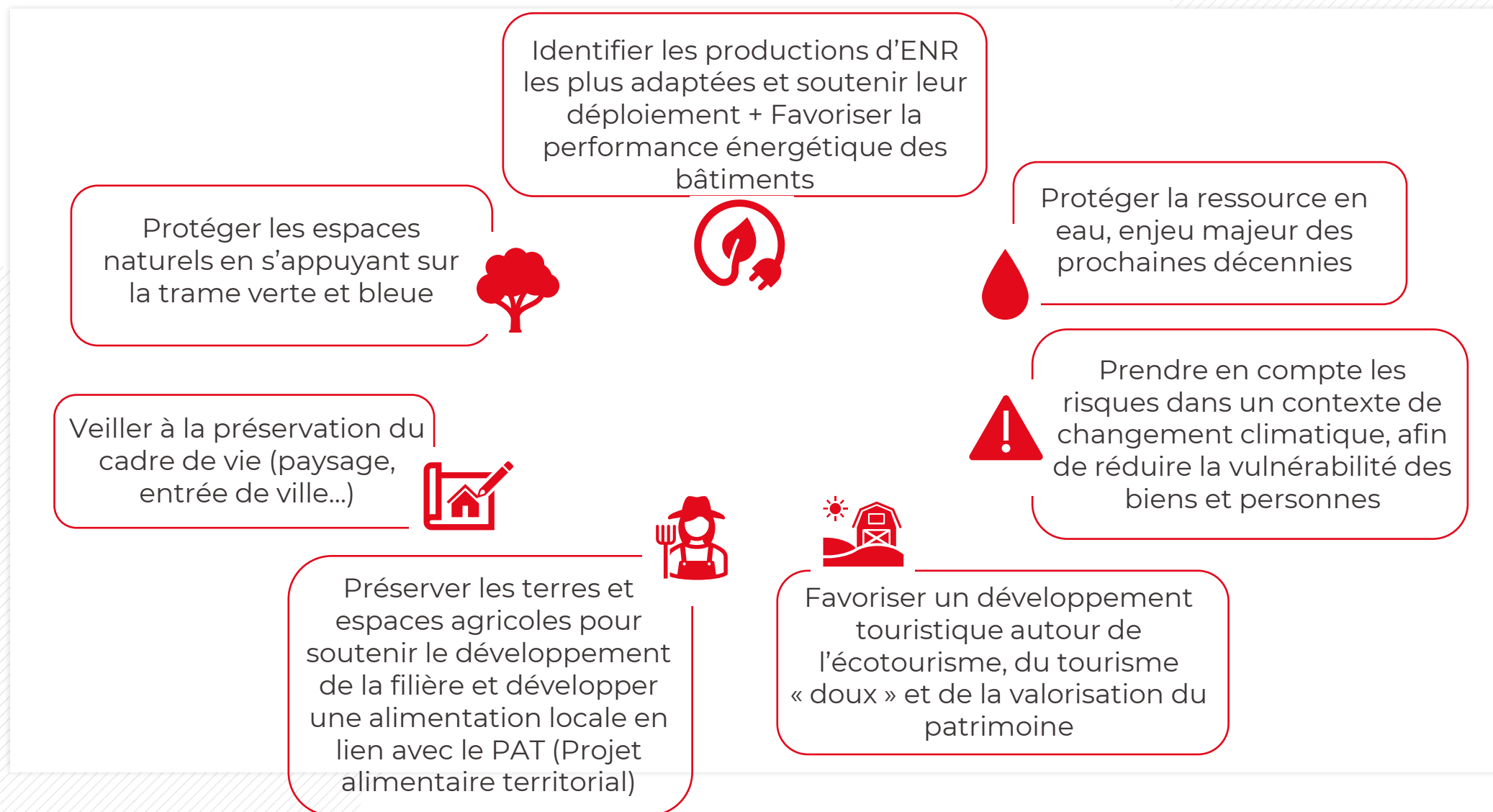
01 | LES OBJECTIFS DE LA RÉVISION

Délibération prise le 30 septembre 2024



01 | LES OBJECTIFS DE LA RÉVISION

Délibération prise le 30 septembre 2024



01 | INTRODUCTION

Un projet de territoire à l'échelle du SCoT

SCoT

Horizon 20 ans

- Appréhender le territoire dans lequel on vit et programmer son développement
- Fixer des orientations d'**aménagement portées et partagées** par les élus
- Articuler l'ensemble des thématiques urbaines et environnementales
- Traduire la **loi** et l'adapter au contexte local



Enjeux
des
transitions



AEC

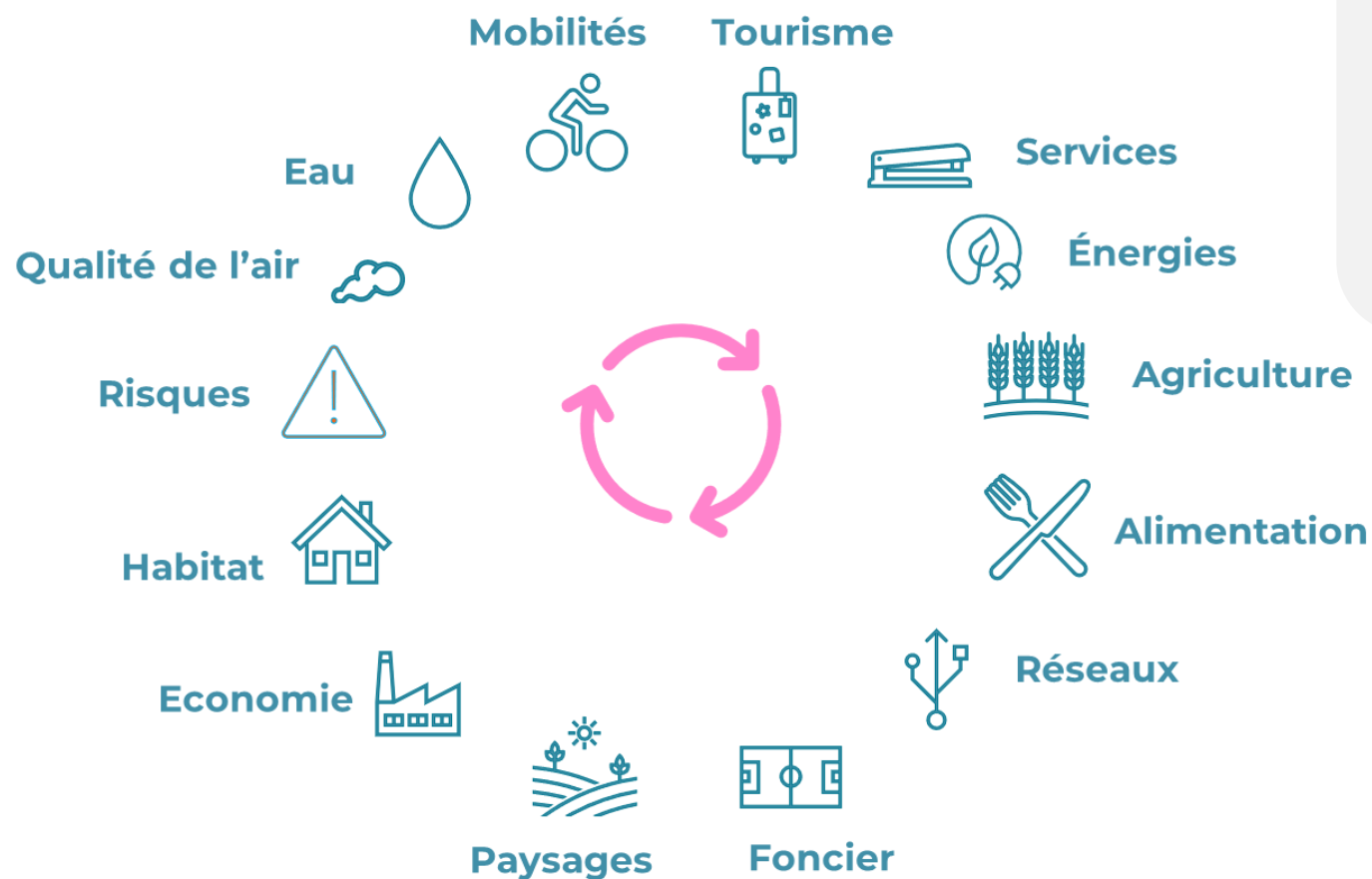
Air Énergie Climat

Horizon 6 ans pour le plan d'action +
Horizon 2050

Comment lutter contre le **changement climatique** pour l'atténuer et s'y adapter ?
Comment être un territoire **résilient** et réduire son **empreinte carbone** ?

01 | INTRODUCTION

Un document transversal

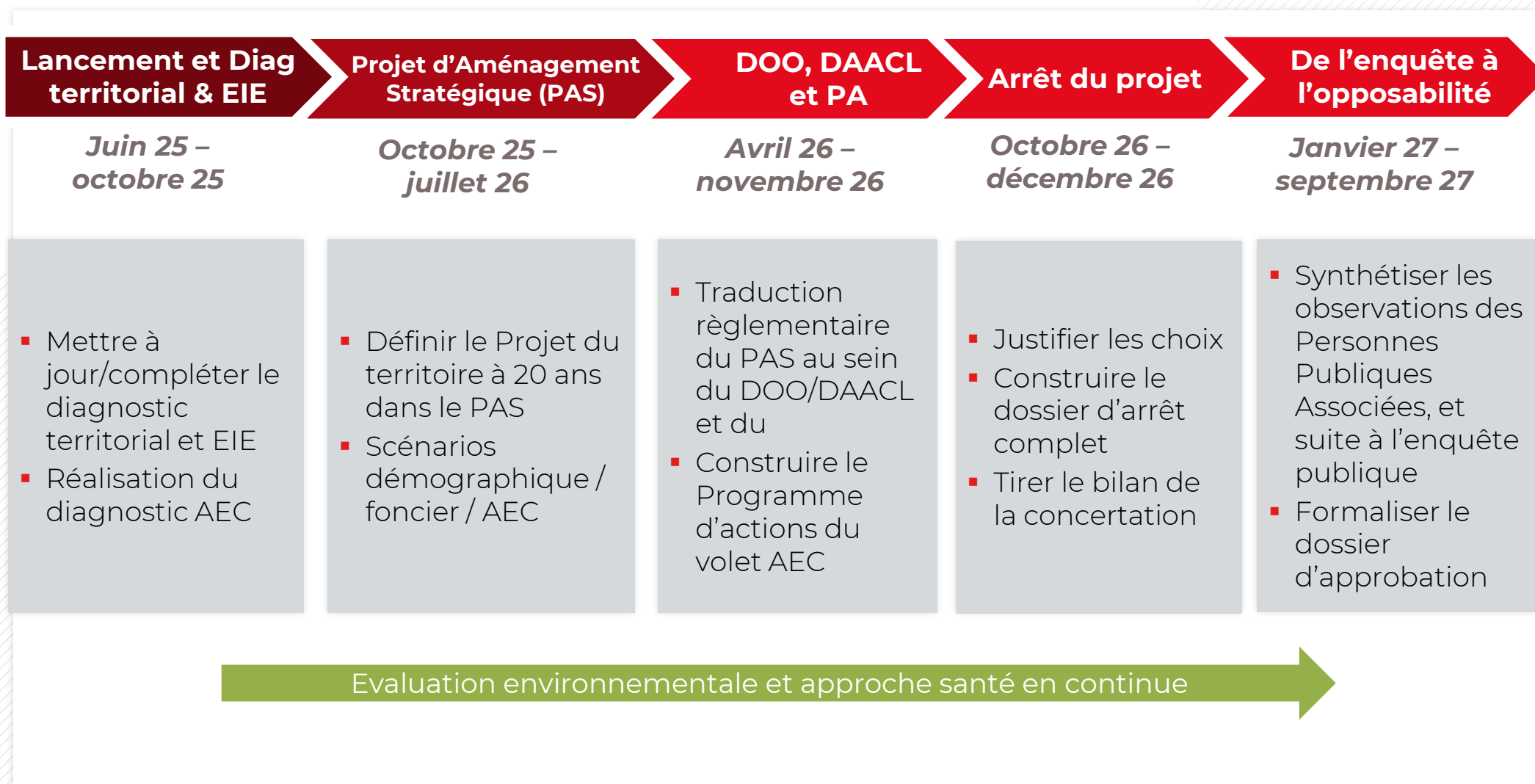


UN SCOT VALANT PCAET C'EST LE MOYEN DE :

- Traduire la Loi, et de l'adapter au contexte local
- Définir des choix d'aménagement qui soient portés et partagés par les élus

01 | UNE DÉMARCHE SUR PLUS DE 2 ANS

29 mois



EIE : étude d'impact sur l'environnement - ENAF : Espaces naturels, agricoles et forestiers – DOO : Document d'orientations et d'objectifs - DAACL : Document artisanal, commercial et logistique

02

Principales évolutions du diagnostic à prendre en compte par rapport au SCoT 1

02 | SYNTHÈSE DES PRINCIPALES ÉVOLUTIONS DU DIAGNOSTIC

Evolution les plus notables dans le cadre de la révision du SCoT



Trajectoire de développement : Des évolutions en matière de croissance démographique



Foncier : La nécessité d'intégrer une trajectoire ZAN



Organisation territoriale : Une armature territoriale à questionner



Commerce et logistique : L'intégration du Document d'Amenagement Artisanal Commercial et Logistique (DAACL)



Santé : La prise en compte de la santé dans les politiques d'aménagement et l'amélioration du cadre de vie



Dérèglement climatique : Des risques qui s'amplifient



Mobilités : Un « territoire de longue distance »



Paysages : Des paysages et villages qui font identité – un atlas des paysages pour identifier les richesses du territoire > cadre de vie et tourisme vert

02 | TRAJECTOIRE DÉMOGRAPHIQUE

Un ralentissement démographique récent

→ Une **croissance démographique de plus en plus modérée**, qui tend vers la stabilisation (+0,1%/an sur 2016-2022)

→ Moyenne départementale : -0,18%/an sur la dernière période

→ Un rapport décès / naissances (solde naturel) qui est négatif depuis des années // un rapport arrivées / départs (solde migratoire) qui a franchement ralenti depuis la fin des années 2000

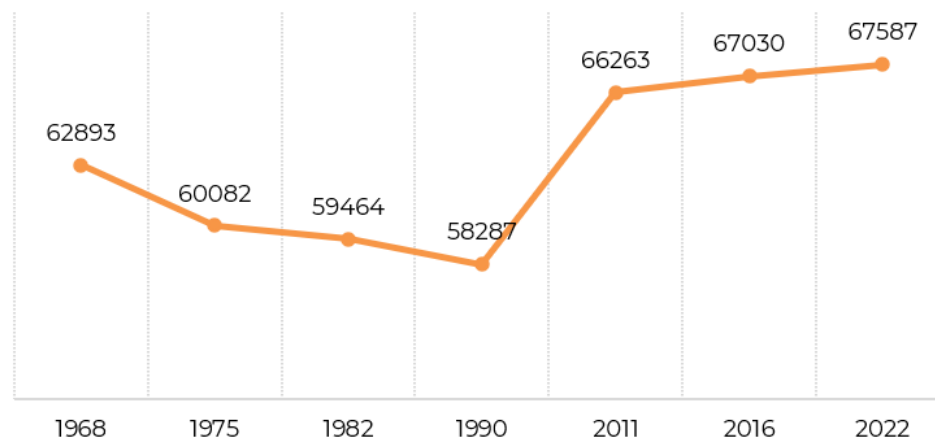
→ Des perspectives de diminution de la population (entre -8% et -15% à horizon 2050) à l'échelle départementale susceptibles de se produire en Bresse bourguignonne

→ Le département a déjà atteint son pic démographique dans les années 2000 (INSEE)

➡ Des implications sur le besoin en logements, le besoin en équipement et l'utilisation future des équipements actuels, et les besoins économiques

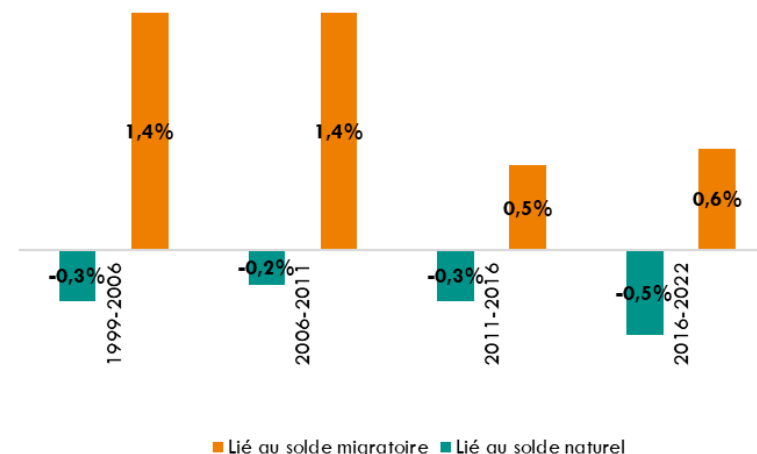
Evolution de la population du territoire entre 1968 et 2022

Source : INSEE RP 2022



Facteurs d'évolution démographique

Source : INSEE RP 2022



02 | TRAJECTOIRE DÉMOGRAPHIQUE

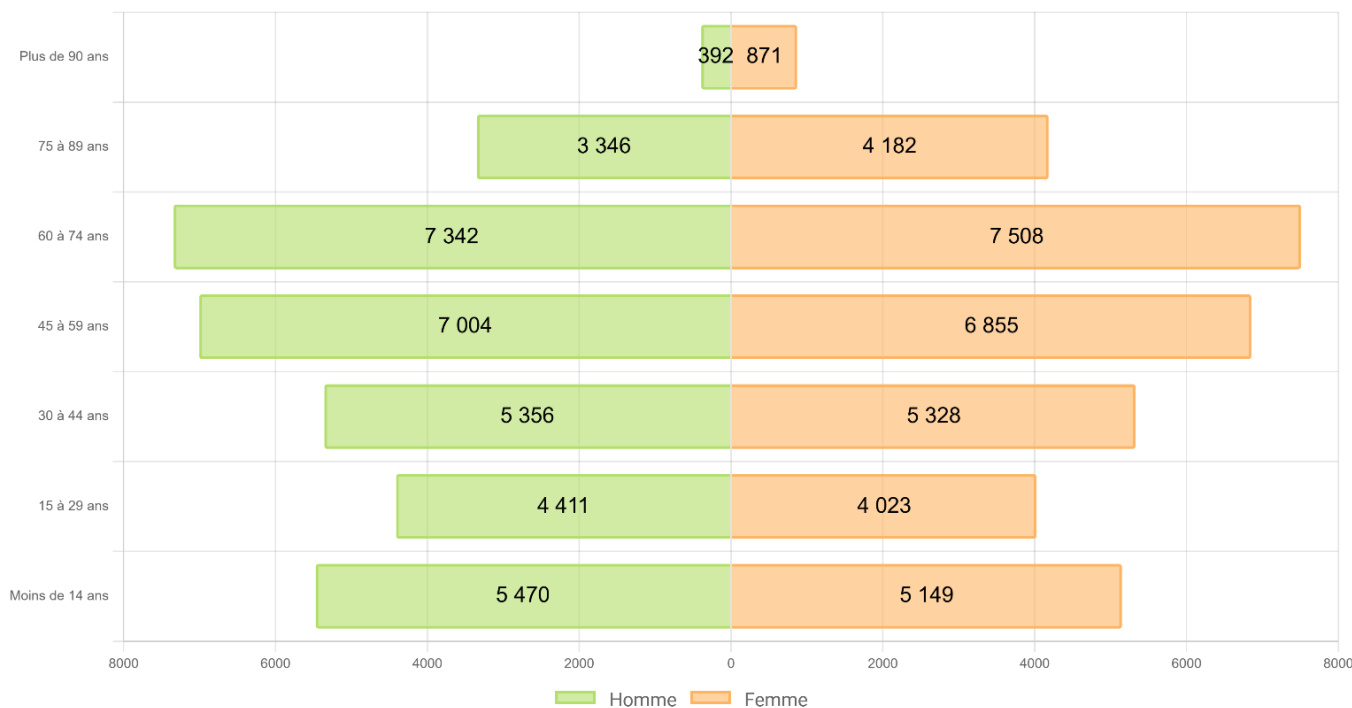
Un profil démographique vieillissant

- Une majorité de 45-75 ans
- Un vieillissement qui se renforce : environ 9000 habitants de plus de 75 ans en 2022, contre 8300 en 2011

→ Projection 2050 en Saône-et-Loire : 1 habitant sur 5 de plus de 75 ans (1 sur 7 en Bresse bourguignonne)

Des implications sur les équipements et services (leur diversité et leur accessibilité), la mobilité, et la diversité de l'offre de logements

Pyramide des âges - SCoT de la Bresse bourguignonne (INSEE 2021)



Sources
Plateforme Datagouv
Structure de la population - 04/08/2025
Agence Bio

TEREVAL® - 11/08/2025

02 | TRAJECTOIRE DÉMOGRAPHIQUE

Synthèse des enjeux liés à la démographie du territoire

Enjeux pré-identifiés

L'accompagnement de la stagnation démographique avec des politiques d'aménagement adaptées et proportionnées

L'anticipation des nouveaux besoins de la population induits par le vieillissement de la population et par un tissu social présentant des signes de fragilité (ménages modestes, familles monoparentales, jeunes en rupture d'emploi)

La mise en œuvre sur le territoire des conditions de la mixité intergénérationnelle

Temps d'échange :

- Questions sur les éléments présentés ?
- Suggestions ou remarques sur les enjeux identifiés ?
- Pistes d'études, retours d'expériences, etc., à mentionner et / ou mobiliser ?

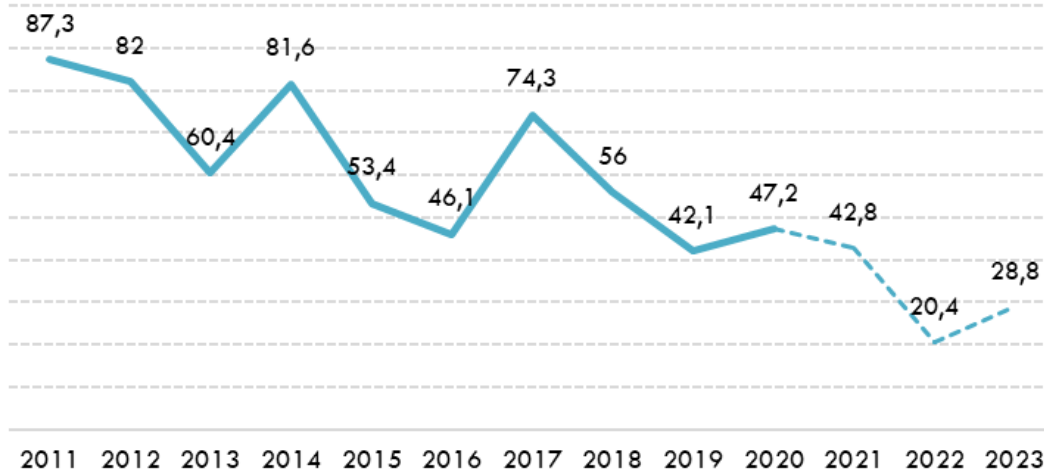
02 | FONCIER : LA NÉCESSITÉ D'INTÉGRER UNE TRAJECTOIRE ZAN

Construire sa trajectoire

- Une consommation d'espace majoritairement à usage d'habitat
- Une consommation à réduire progressivement pour atteindre le ZAN à horizon 2050, en compatibilité avec la trajectoire SRADDET
- Peu de friches identifiées sur le territoire [voir page suivante]
- *Une étude du potentiel de renaturation encore à approfondir dans le diagnostic*

Nombre de ha consommés entre le 1er janvier 2011 et le 1er janvier 2021

Source : Cerema - Portail de l'artificialisation des sols



Travailler l'aménagement autrement :

- 1) Prioriser le renouvellement urbain, remobilisation d'espaces artificialisés (locaux/logements vacants, friches potentielles, etc.)
- 2) Définir ses priorités pour ce qui est des éventuels besoins d'extension en prenant en compte les « coups partis » / projets déjà engagés
- 3) Travailler la compensation : renaturation, désimperméabilisation

02 | FONCIER : LA NÉCESSITÉ D'INTÉGRER UNE TRAJECTOIRE ZAN

Construire sa trajectoire

→ **11 friches identifiées** (avec carto-friche et information en ligne) dont certaines ayant déjà des projets engagés/en cours :

Friches identifiées sans projet connu

- Saillenard : ancien site GRACE
- Louhans-Châteaurenaud : ancien abattoir
- Louhans-Châteaurenaud : ancien centre de secours
- Louhans-Châteaurenaud : ancien centre d'intervention de la direction des routes et des infrastructures

Ayant déjà un projet engagé

- Saint-Germain-du-Plain : Usine Bouillard
- Cuiseaux : Friche Morey
- La Chapelle-Thècle : ancien café/restaurant
- Louhans-Châteaurenaud : annexe du foyer logement
- Cuiseaux : ancienne maison de retraite
- Cuisery : Ancien site Girard / Agrobioters
- Louhans-Châteaurenaud : ancienne piscine municipale



Souhaitez-vous aller plus loin à l'échelle du SCoT ? > réaliser un travail de recensement par les EPCI/communes

Si oui, identifiez-vous d'autres friches (économique, résidentielle, équipement, etc.) sur votre commune / votre EPCI qui sont un potentiel pour l'avenir ?

02 | ORGANISATION TERRITORIALE

Une armature territoriale du SCoT en vigueur à valider / requestionner ?

RAPPELS PREALABLES

- *L'enjeu pour les pôles : les maintenir pour assurer la desserte en équipements/services/commerces (taille critique minimale nécessaire pour maintenir ces activités) et réduire les distances quotidiennes entre domicile/travail/accès aux services*
- *Les implications / devoirs (au regard du DOO en vigueur notamment)*
 - *Un objectif plus élevé de production de logement pour y accueillir davantage de population (dans une trajectoire de croissance démographique prévue par le SCoT en vigueur)*
 - *Des objectifs en matière de densification / renouvellement urbain plus forts*
 - *Des objectifs en matière de densité moyenne attendue plus élevés*
 - *Des objectifs en matière de diversification de logements plus forts : individuel groupé, collectif, résidence (résidence senior, foyer jeune, etc.)*
 - *Des objectifs différenciés en matière d'accueil des commerces + des équipements et services structurants*

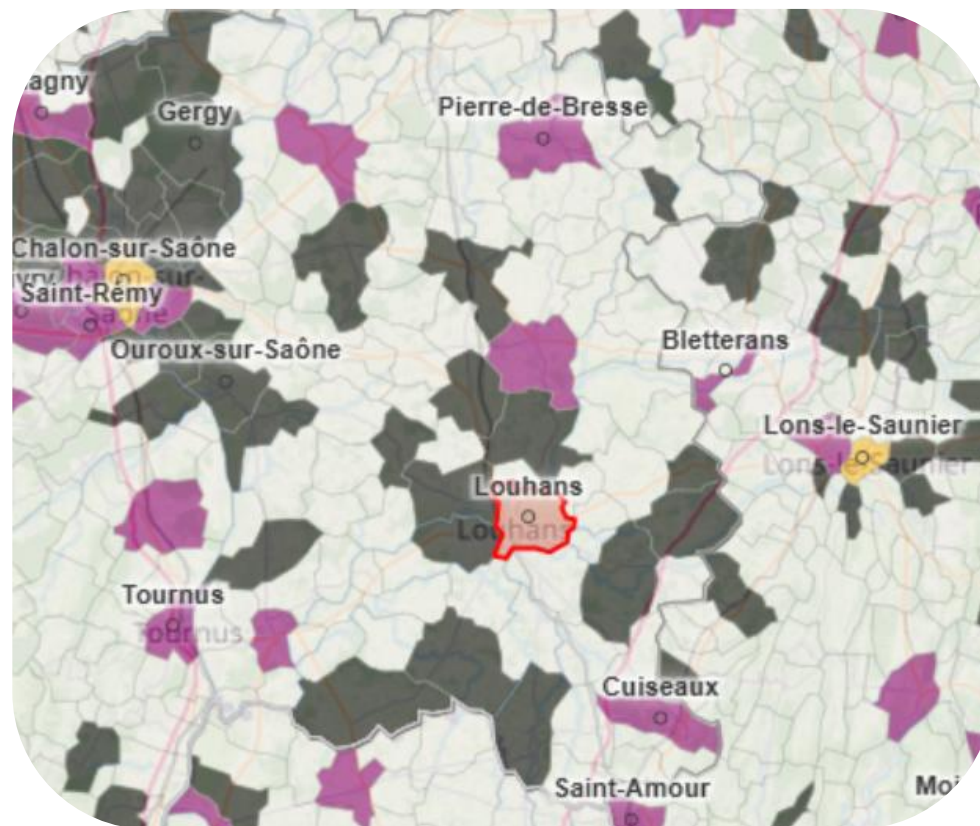
02 | ORGANISATION TERRITORIALE

Etude ANCT de la densité des équipements et services (2022)

→ Un travail ANCT qui donne un résultat quasi similaire à l'armature du SCoT en vigueur, avec deux principales différences :

→ 4 communes en plus sur l'armature de l'ANCT : Montret, Saint-Usuge, Sagy et Savigny-en-Revermont

→ L'armature ANCT ne propose pas de regroupement de communes *[mais ne pose pas de problème car se justifie dans le SCoT en vigueur par la continuité urbaine entre certaines communes]*



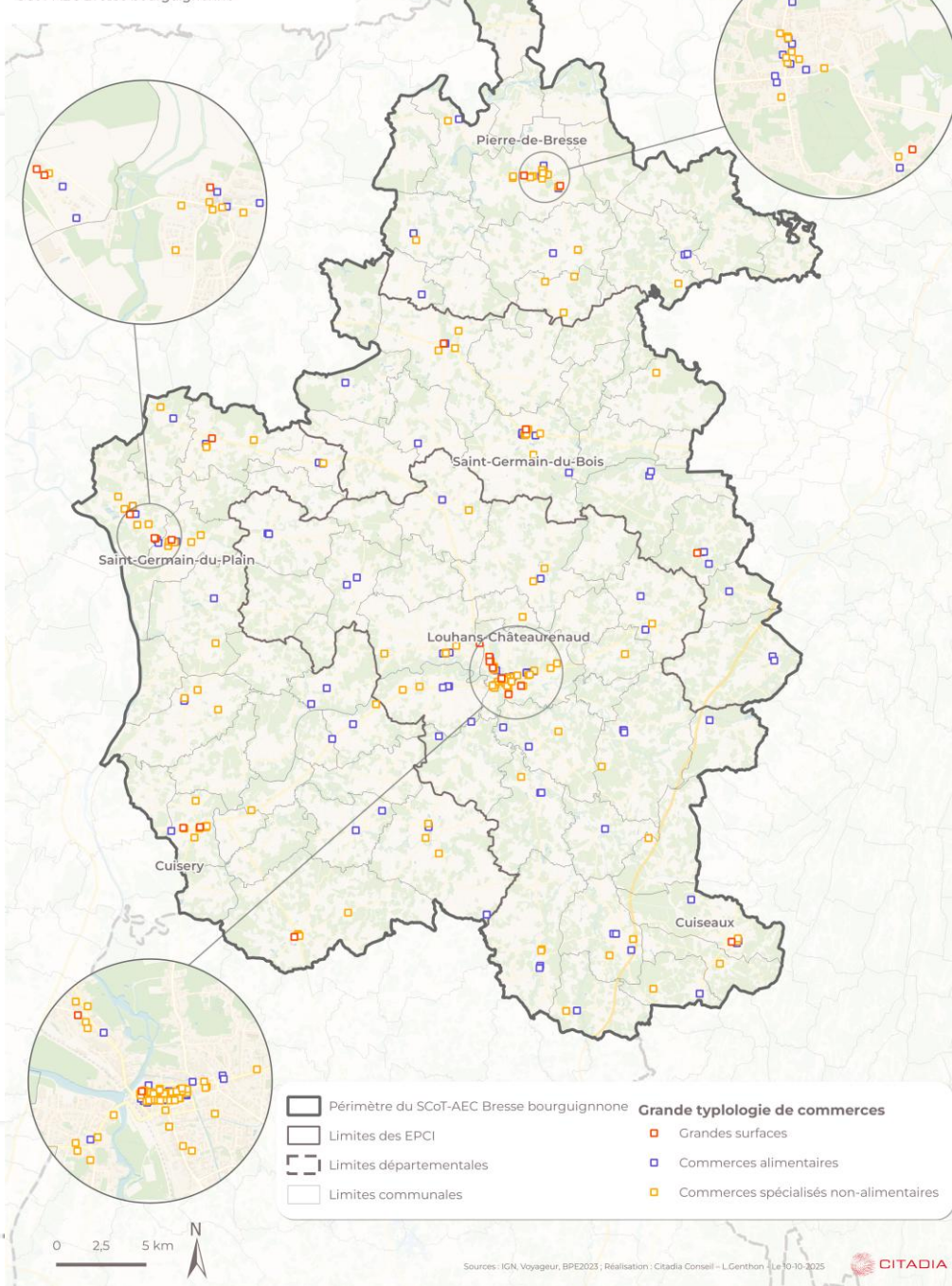
02 | COMMERCE ET LOGISTIQUE : L'INTÉGRATION DU DAACL

- Un bon maillage de **commerces de proximité** -> toutefois, fragilisé par des problématiques de cellules commerciales vacantes en centre-bourg
- Un territoire sous l'**influence commerciale limitée des agglomérations chalonnaise et lédonienne** : notamment pour les communes en frange et pour des achats plus occasionnels non alimentaires (loisirs, sports, ameublement, etc.)
- Une intégration urbaine et paysagère des zones d'activité commerciales de périphérie ou d'entrée de ville peu qualitative
- Des espaces / entreprises de logistique qui occupent de grands espaces > le long des grands axes routiers (Branges, Le Miroir, Cuisery). Du fret ferroviaire existant sur le territoire.

➡ Une obligation de délimiter les centralités commerciales / les sites d'implantation périphériques (SIP) pour définir les localisations préférentielles des futurs nouveaux commerces

Localisation des commerces

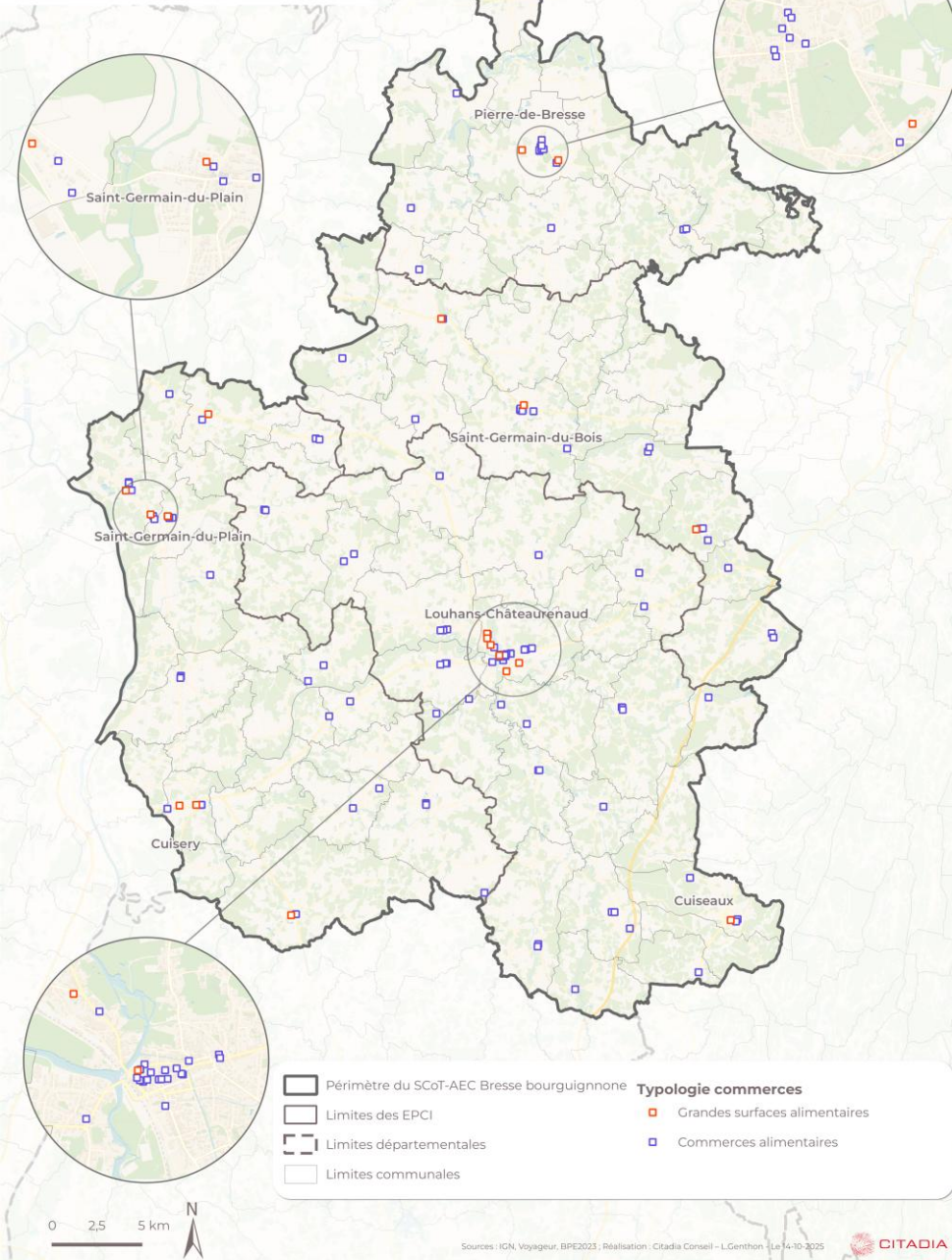
SCoT-AEC Bresse bourguignonne



02 | COMMERCE ET LOGISTIQUE : L'INTÉGRATION DU DAACL

Localisation des commerces alimentaires

SCoT-AEC Bresse bourguignonne

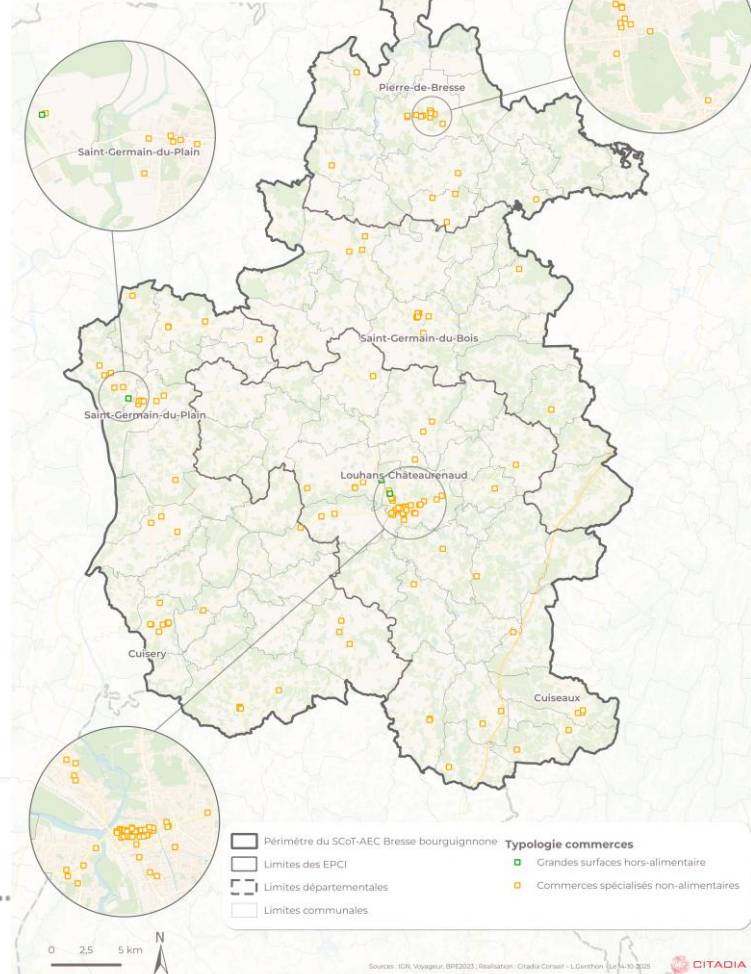


→ Des commerces alimentaires (grandes surfaces et petites surfaces) bien répartis

→ Peu de grandes surfaces hors alimentaire présentes

Localisation des commerces non-alimentaires

SCoT-AEC Bresse bourguignonne



Enjeux pré-identifiés

L'anticipation des nouvelles pratiques de consommation des ménages (en ligne, standardisation, local/vente directe, etc.)

Le soutien au commerce de proximité et à son maillage équilibré dans les pôles du territoire

L'amélioration de la qualité des aménagements des centres-bourgs pour favoriser le commerce en centralité

L'organisation et la requalification des zones commerciales périphériques ou en entrée de ville

Temps d'échange :

- Questions sur les éléments présentés ?
- Suggestions ou remarques sur les enjeux identifiés ?
- Pistes d'études, retours d'expériences, etc., à mentionner et / ou mobiliser ?

02 | LA SANTÉ, NOUVEL ÉLÉMENT-CLÉ POUR UNE PLANIFICATION TERRITORIALE INCLUSIVE

Pourquoi intégrer un volet Santé au SCoT ?

Des enjeux transverses ... :

- Une population plus âgée que la moyenne départementale,
- Un parc de logements vieillissant, pouvant induire une précarité énergétique accrue,
- Une forte dépendance à la voiture individuelle (risque de sédentarité, pollution atmosphérique),
- Des richesses paysagères et écologiques multiples,
- Des risques naturels et technologiques susceptibles d'engendrer diverses nuisances et pollutions (air, sols, eau),

... auxquels le SCoT pourra apporter des réponses :

- Réfléchir à l'équité territoriale en matière d'offre de soins, d'équipements de santé,
- Offrir une offre qualitative de logements répondant aux besoins des habitants du territoire (dimensionnement, performance énergétique, accessibilité des services, etc.),
- Déployer une offre de transports susceptible de réduire la dépendance à la voiture individuelle (transports en commun, covoiturage, modes doux dans les tissus urbanisés, etc.),
- Protéger et valoriser les richesses du territoire, notamment les services rendus par les milieux naturels (pollinisation, cycle de l'eau, captage de carbone, rafraîchissement, etc.),
- Réglementer les possibilités d'implantation des futures activités pouvant avoir un impact sur la santé et l'environnement.

Temps d'échange :

- Questions sur les éléments présentés ?
- Suggestions ou remarques sur les enjeux identifiés ?
- Pistes d'études, retours d'expériences, etc., à mentionner et / ou mobiliser ?

02 | DES RISQUES PLURIELS

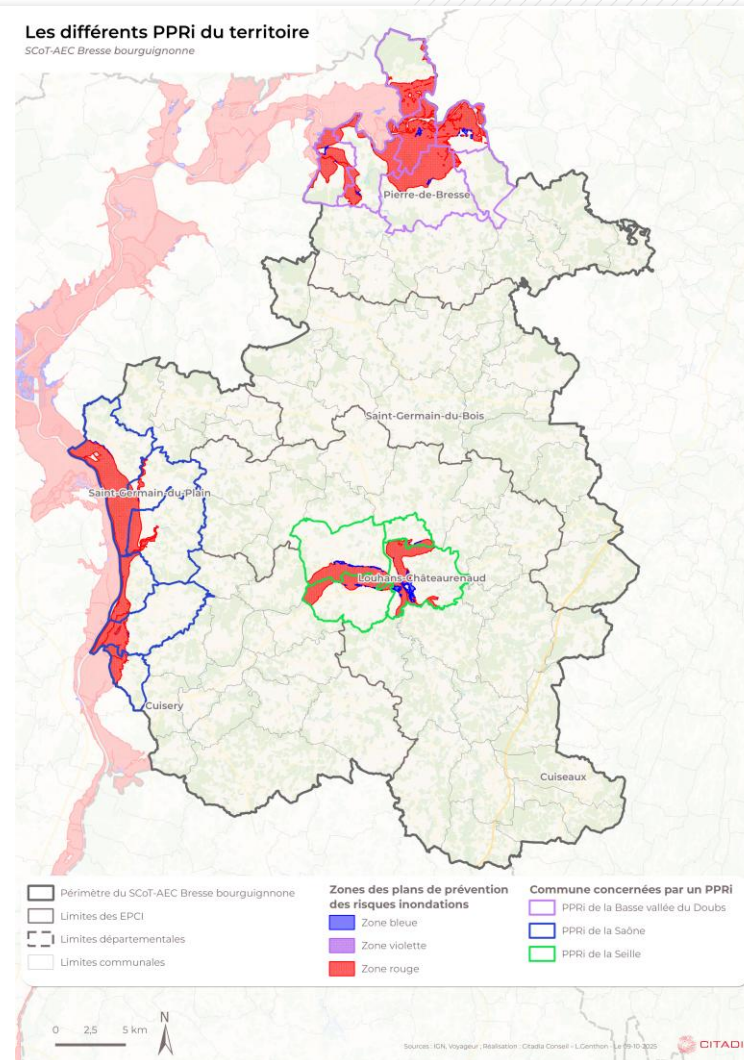
Une diversité de risques susceptibles d'augmenter en fréquence et intensité en raison du dérèglement climatique

→ Un risque inondation diffus, à **portée réglementaire** avec les PPRI de la Saône, de la Saône, de la basse vallée du Doubs ou **informative** avec l'atlas des zones inondables (AZI) de la Saône.

Une **évolution à prévoir du régime pluviométrique** : des étés plus secs, mais des épisodes de précipitations intenses plus fréquents, susceptibles d'aggraver le risque inondation (risque ruissellement plus imprévisible, par exemple, selon topographie, épisodes de forte pluie, imperméabilisation des sols, etc.).

Les différents PPRI du territoire

SCoT-AEC Bresse bourguignonne



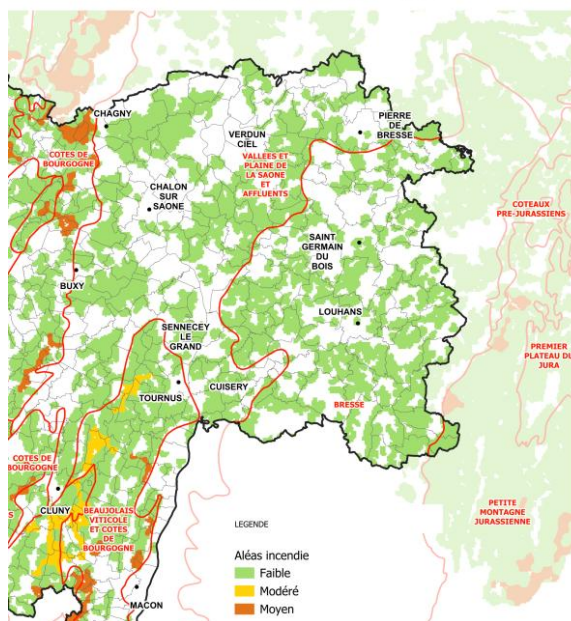
02 | DES RISQUES PLURIELS

Une diversité de risques susceptibles d'augmenter en fréquence et intensité en raison du dérèglement climatique

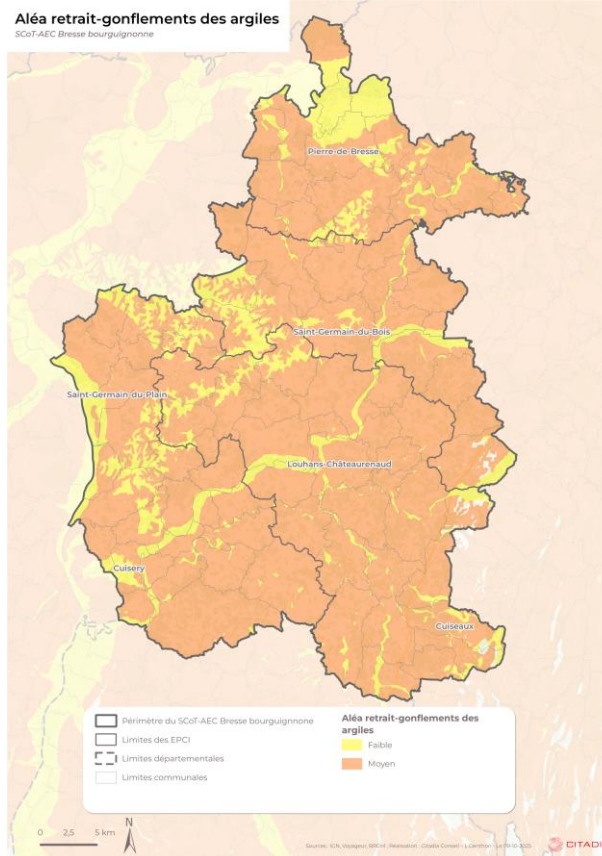
→ Un **aléa de retrait-gonflement des argiles diffus** : près de 30 000 logements dans des zones moyennement exposées, soit environ 75% des habitations (Facili-TACCT / ADEME)

Aléa incendie de forêts en Saône-et-Loire

Lissage de la carte au pixel, surfaces homogènes de plus de 2 km²



→ Un **aléa feu de forêt** encore limité mais susceptible de croître



! Un assèchement des sols et une baisse du régime des précipitations en période estivale, contre parfois des épisodes pluvieux plus intenses, susceptibles de renforcer ces risques

02 | DES RISQUES PLURIELS

Une diversité de risques susceptibles d'augmenter en fréquence et intensité en raison du dérèglement climatique

Enjeux pré-identifiés

Ne pas augmenter le nombre de personnes et de biens dans des zones soumises à des risques naturels

Protéger les biens et les personnes déjà situés en zone de risques – encadrés ou non

Promouvoir des aménagements intégrant les différents risques naturels, y compris pour des secteurs *a priori* faiblement exposés

Prendre en compte la réglementation issue des PPRi

Tenir compte de la présence du risque industriel, quoique limité, dans les choix de développement

Temps d'échange :

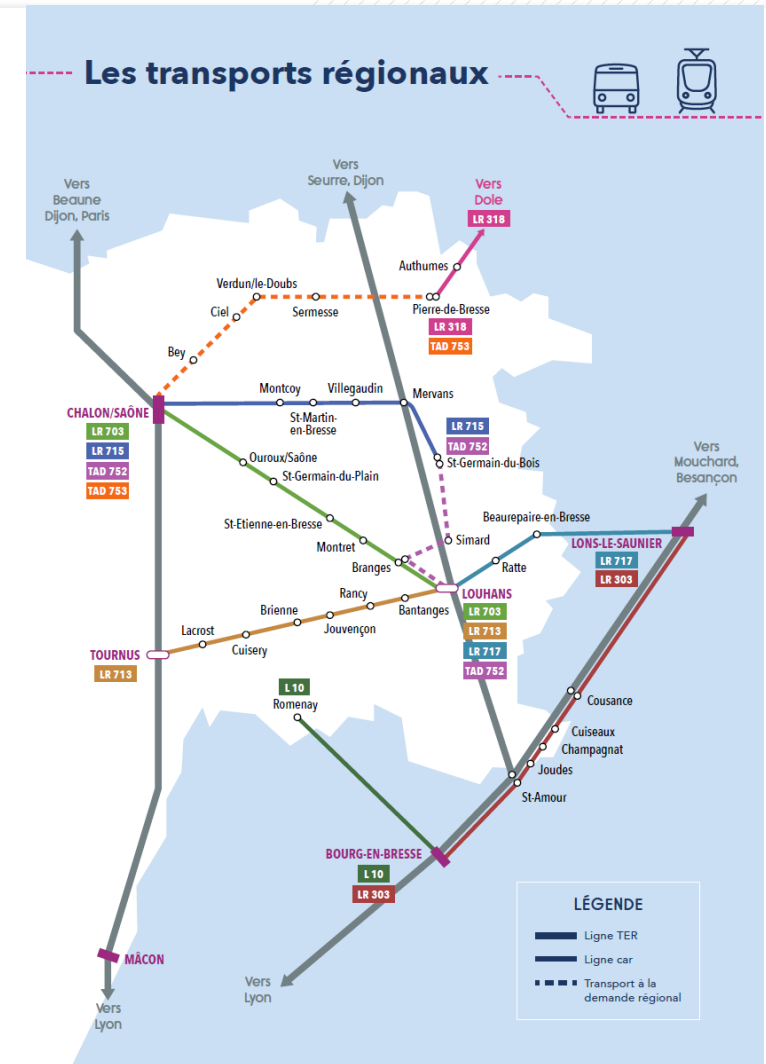
- Questions sur les éléments présentés ?
- Suggestions ou remarques sur les enjeux identifiés ?
- Pistes d'études, retours d'expériences, etc., à mentionner et / ou mobiliser ?

02 | MOBILITÉS : UN « TERRITOIRE DE LONGUE DISTANCE »

Une offre de qualité tournée vers la voiture individuelle – avec des alternatives existantes

Tendances issues du diagnostic :

- Un territoire de longue distance avec un habitat diffus, des pôles d'emplois sur le territoire mais aussi à l'extérieur du territoire, etc.
- Un réseau routier performant : la voiture individuelle au cœur des mobilités.
 - Un écueil : Territoire « carrefour » qui capte donc un trafic poids-lourds très conséquent, avec différentes nuisances associées.
- Un réseau ferré existant mais restreint, avec une forte augmentation de la fréquentation depuis 2018,
- Une offre en transports collectifs limitée mais à noter : 7 lignes MOBIGO régulières + transports à la demande régionaux / intercommunaux,
- Une offre en mobilités douces tournée vers le tourisme / loisirs (voies vertes, véloroutes, etc.) + des aménagements en cœur de bourg.



02 | MOBILITÉS : UN « TERRITOIRE DE LONGUE DISTANCE »

Une offre de qualité tournée vers la voiture individuelle – avec des alternatives existantes

Enjeux pré-identifiés

La diversification de l'offre de transports et des infrastructures afin de favoriser les déplacements modes doux au quotidien, en lien avec le Schéma départemental des mobilités du quotidien

Limiter et atténuer les nuisances associées au trafic de poids-lourds

L'organisation du rabattement vers les pôles ferroviaires

La réduction des temps de déplacement via le renforcement des pôles du territoire, visant à optimiser l'accès aux zones d'emplois, équipements, services, etc.

La réduction du nombre de déplacements par l'amélioration des services numériques (tiers-lieux, co-working...)

Temps d'échange :

- Questions sur les éléments présentés ?
- Suggestions ou remarques sur les enjeux identifiés ?
- Pistes d'études, retours d'expériences, etc., à mentionner et / ou mobiliser ?

02 | UNE RICHESSE PAYSAGÈRE À PRÉSERVER

Un Atlas des Paysages – support des réflexions et enjeux paysagers du territoire

Tendances issues du diagnostic :

- Un **réseau bocager qui s'estompe** (-40% en moyenne de diminution des linéaires de haies entre 1940 et 2013)
- Un mitage par des constructions (agricoles, résidentielles, artisanales, industrielles) qui dénature les paysages et l'héritage bâti historique



Urbanisation linéaire sur les communes de Rancy et Bantanges | Source : IGN remonter le temps



Comparaison des images aériennes de 1950-1965 et 2025 sur la commune de Sagy / Saint-Martin-du-Mont | Source : IGN remonter le temps

- Un **étalement urbain linéaire** complexifiant la lisibilité du paysage et éloignant les nouvelles constructions des centres-bourgs historiques (place centrale, église, etc.)
- Des **entités urbaines pouvant manquer de clarté** (coexistence de zones d'activités et habitats, isolements de places autrefois centrales ou églises, etc.)

02 | UNE RICHESSE PAYSAGÈRE À PRÉSERVER

Principaux enjeux paysagers en Bresse bourguignonne / Vallée de la Saône (Atlas des paysages)

Enjeux issus de l'Atlas des paysages

- Maintenir la présence de l'arbre et du bocage
- Valoriser les grands massifs forestiers
- Affirmer et mettre en valeur la présence de l'eau
- Valoriser l'image des villages, soigner les espaces publics
- Maitriser les extensions urbaines linéaires / de bourgs
- Veiller à la qualité des bâtiments agricoles et de leurs abords
- Soigner les vitrines depuis les grands axes routiers et valoriser les routes et infrastructures
- Animer les lisières forestières
- Valoriser les lieux singuliers de la Bresse
- L'intégration paysagère dans le déploiement des installations de production d'énergies renouvelables

→ Enjeu non issu de l'Atlas des paysages

Temps d'échange :

- Questions sur les éléments présentés ?
- Suggestions ou remarques sur les enjeux identifiés ?
- Qu'est-ce qui selon vous fait l'identité paysagère du territoire aujourd'hui (et demain) ?

03

Temps d'échange : les nouveaux enjeux pour la révision du SCoT

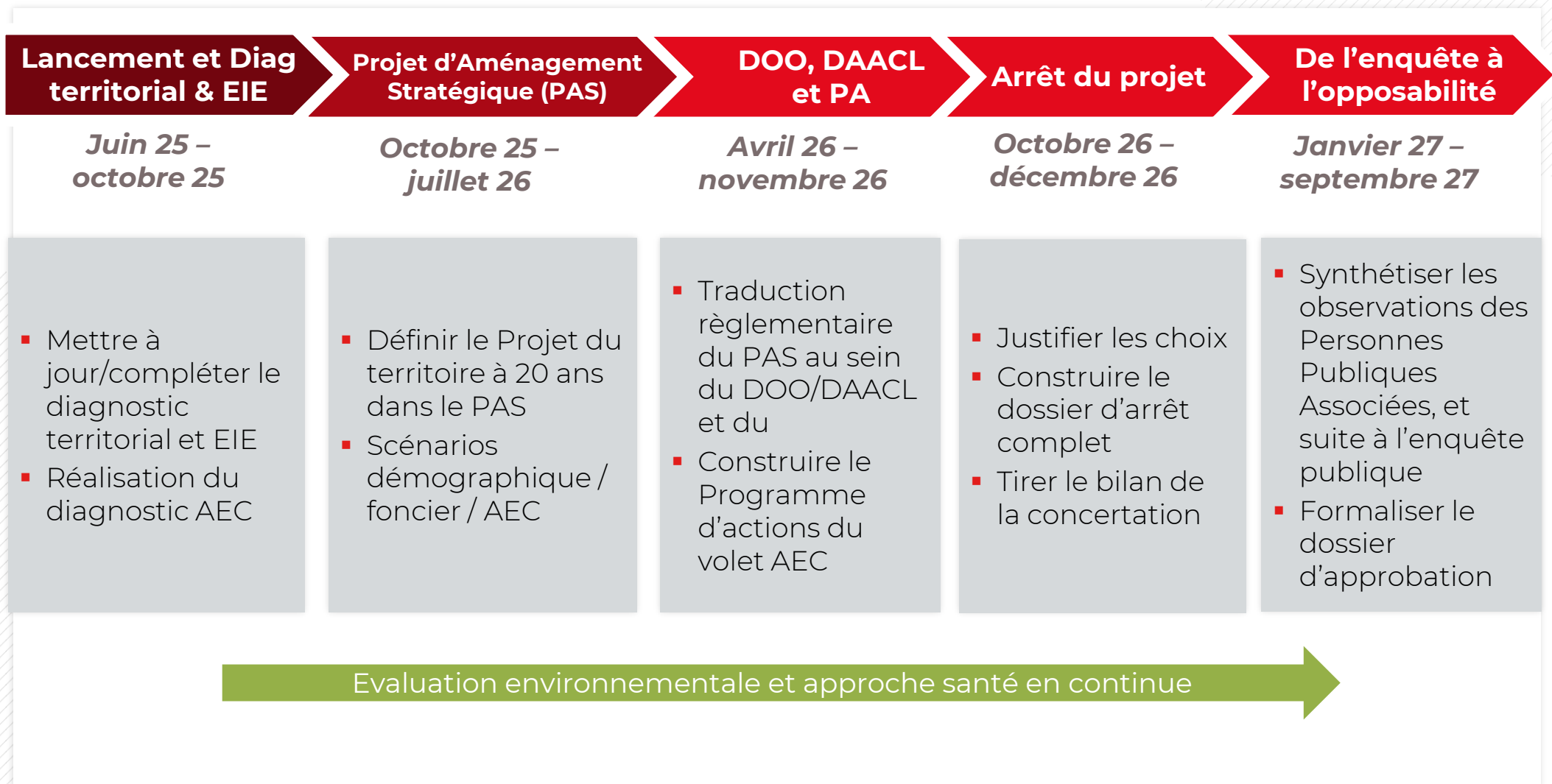
03 | QUESTIONNEMENT COLLECTIF

**QUELS NOUVEAUX ENJEUX D'AMÉNAGEMENT RETENONS-
NOUS COMME À CREUSER POUR LA RÉVISION DU SCOT ?
LESQUELS SONT PRIORITAIRES ?**

04

Conclusions et prochaines étapes

29 mois



EIE : étude d'impact sur l'environnement - ENAF : Espaces naturels, agricoles et forestiers – DOO : Document d'orientations et d'objectifs - DAACL : Document artisanal, commercial et logistique

03 | ÉLÉMENTS DE CONCLUSION

Le diagnostic – et après ?

- ➔ **4 demi-journées d'atelier les 23 et 24 octobre et 3 et 6 novembre** > pour échanger sur les expériences locales + pour faire émerger les priorités, les objectifs de la révision du SCoT en fonction des enjeux et défis du territoire >> **préfigurer le Projet d'Aménagement Stratégique (PAS)**
- ➔ Un COPIL de **hiérarchisation des enjeux** le 3 décembre à 14h
- ➔ **Travail sur les scénarios de développement** > résidentiel (croissance démographique et besoins de logements) et économique (besoins économiques) et leur traduction
- ➔ Un **séminaire prospectif début janvier** pour définir les orientations stratégiques à 20 ans : quel avenir pour le territoire ?

Agence Sud-Est

TOULON Siège social

45 rue Gimelli, 83000 Toulon
04.94.18.97.18

Agence de PARIS

26 rue du Chemin Vert
75011 Paris
01.53.46.65.05

Agence de LYON

78 rue de la Villette
69003 Lyon
09.72.46.52.02

Agence d'ANGERS

18 rue de Rennes
49100 Angers
09.65.10.52.24

Agence Sud-Ouest

MONTAUBAN

12 rue Edouard Branly, 82000 Montauban
05.63.92.11.41



COFINANCÉ
PAR L'UNION
EUROPÉENNE

RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ



CITADIA



www.citadia.com • www.citadiavision.com